



La récolte des truffes à la Charlande dans Bazos, le 23 février 1960.

Guy et Jeanine Baillet, Marie Pezet et Lucien Oulié.

# Le journal des Brengeois-Brengeoises

*Gentilé de Brengues*

N° 52 OCTOBRE – NOVEMBRE 2017



## Trail de la vallée du Célé



Le trail de la vallée du Célé 2017 a connu un grand succès et cette année le soleil était présent. Les tracés pour les courses de 12 et 21 km ont été appréciés, un peu difficiles pour certains. C'est Bastien Bagréaux, d'Espagnac Sainte Eulalie, qui remporte le parcours de 21km en 1h57. La randonnée de 11 km s'est faite dans la joie et les enfants ont pu aussi participer avec bonheur à une course qui leur était réservée.

### **Le geste citoyen:**

Lundi 11 décembre, un article paru dans la dépêche faisait référence à un dépôt d'encombrants en bordure de la D38. Le Maire, en tant que premier magistrat de la commune et chargé de la police municipale avait déposé une main courante à la gendarmerie pour cet acte d'incivilité.

Suite à la parution dans la dépêche, l'auteur des faits fut averti et s'est fait connaître pour donner son explication.

En fait, il ne s'agissait pas d'un acte d'incivilité, mais d'un dépôt d'encombrants placés à cet endroit, facilement accessible, à la demande de l'entreprise de Livernon. Cependant, l'entreprise n'était toujours pas venue faire le ramassage au bout de plusieurs semaines malgré quatre appels téléphoniques.

Ce n'est pas la première fois que le village fait l'objet de dépôts d'encombrants au bord des routes. Pour éviter les nuisances des décharges sauvages, la municipalité doit être rapide à réagir car laisser en l'état un dépotoir encourage certains à faire de même.

Moralité : Un "article +photo" dans un journal régional fait son effet, même et surtout en dehors de la commune, et pour éviter du travail et des soucis à tous, il suffit de laisser un message en mairie pour l'informer d'un dépôt temporaire d'encombrants.



## Cérémonie du 11 novembre.



"Cette commémoration, qui constitue l'un des grands moments de la vie nationale, rappelle à tous le souvenir de ceux qui sont tombés ou qui ont souffert pour la défense de la patrie et pour la paix, ainsi que les sacrifices consenties pour préserver l'unité et l'indépendance du pays" (courrier du Préfet envoyé aux élus du département). Le Préfet avait "invité à organiser une cérémonie officielle en présence des élus, des autorités civiles et militaires, des associations d'anciens combattants, des victimes de guerres". La jeunesse et les habitants de la commune étaient invités à participer à ce souvenir. Mais il n'y avait pas

foule pour cette cérémonie du 11 novembre. C'est Patrick Delcor, premier adjoint, qui a lu le message du gouvernement. Un vin d'honneur offert par la mairie clôturait ce moment de recueillement.

## Félicitation à Cathy et Lionel

Lionel et Cathy ont remporté le 2<sup>ème</sup> prix au concours de la "meilleure pâtisserie" du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, en partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat. Le jury était présidé par le Chef **Pascal Bardet** du restaurant le Gindreau spécialiste de la truffe et du foie gras, situé dans le Lot à Saint Médard et classé deux étoiles du guide Michelin 2017.

Les participants devaient créer des objets géologiques à déguster, inspirés de fossiles, nodules de phosphates, concrétions, lapiaz...

La remise des prix a eu lieu ce vendredi 1<sup>er</sup> décembre dans la magnifique cadre des Grottes de Lacave, en présence de Catherine Marlas présidente du Parc, du président des pâtisseries du Lot et de François Breil en tant qu'administrateur de la chambre des métiers du Lot.



## Rendez vous.

Le comité des fêtes invitent les Brengois, Brengaises à partager la galette des rois, le dimanche 7 janvier, informations à la boulangerie.

Les vœux du Maire auront lieu le dimanche 14 janvier à la salle communale, à 11 heures.

## Le château des Anglais.



"Edifié au 12<sup>e</sup> siècle, il constitue sans doute la plus ancienne des *roques* des vallées du Lot et du Célé. C'est un **espace exigü réparti sur deux niveaux** dans lequel on pénètre par une **porte en plein cintre**. L'étage est signalé par une série de **trois larges fenêtres** permettant la surveillance des abords directs et de la vallée entière.

Son épaisse muraille vient fermer un abri sous roche placé à mi-falaise.

La dénomination "**château des Anglais**", qui n'apparaît qu'en 1831 dans l'historiographie, concerne un ensemble d'édifices **fortifiés, selon les érudits lotois, par les Anglais** pendant la guerre de Cent Ans, après le traité de Brétigny qui en 1360 cédait le Quercy ainsi que le Rouergue et le Périgord à la couronne d'Angleterre.

Il est démontré aujourd'hui que ces *roques* existaient bien avant la guerre franco-anglaise et qu'elles s'insérèrent aux 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles au réseau de fondation des premières seigneuries et au nouvel aménagement du territoire.

Ces **réduits fortifiés**, perchés à l'écart des voies de circulation, servirent ainsi au refuge de la population locale dans les temps d'insécurité, précédant de peu dans cette fonction le château à proprement parler, c'est-à-dire la demeure seigneuriale, qui donna naissance aux villages.

Photo : Viré Armand, fin 19<sup>e</sup> siècle, Commune : Brengues, © Société des Etudes du Lot

D'après l'abbé de Fouilhac, chroniqueur quercynois du 17<sup>e</sup> siècle, la roque fut complétée d'une porte fortifiée par le marquis de Cardaillac en 1347. Cette dernière, qui précède en effet de plusieurs dizaines de mètres le "château" lui-même, est une muraille percée d'une porte en arc brisé défendue par une archère cruciforme. "

Sources [http://www.patrimoine-lot.com/fiche.asp#SIT\\_1059](http://www.patrimoine-lot.com/fiche.asp#SIT_1059)

D'après Delpon (J.-A.). — Statistique du département du Lot, Paris, Bachelier, 1831, tome 1 page 411, il y avait deux portes sur le chemin qui passe à la base de la falaise sous le château des Anglais, dont seule côté du couchant est très bien conservée, l'autre étant détruite.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, la roque de Brengues est une possession des Barasc de Bédier. Elle appartient ensuite à une branche de la famille de Cardaillac, les Cardaillac-Brengues

Mais derrière ce réduit fortifié à l'espace exigü se cacherait toute une histoire qui sera contée ultérieurement

Film sur la vue aérienne du château : <https://www.youtube.com/watch?v=HJ1COZo83E8>